appel.

4e circ.

Département du Finistère — 4e Circonscription

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

Le 28 Septembre, avec les 4/5es des autres Français, vous avez répondu OUI au référendum.

Par ce vote, vous avez massivement exprimé votre volonté de voir mettre un terme au système qui avait conduit la France au bord de la catastrophe. Vous avez affirmé votre résolution de voir s'instaurer, sous l'égide du Général de Gaulle, une République nouvelle, aux institutions équilibrées, capable de gérer sainement, dans l'ordre, la stabilité et l'autorité, les grands intérêts du Pays, qui sont vos intérêts.

Le choix qui, de nouveau, va vous être demandé, doit demeurer dans la logique de votre détermination claire et précise du 28 Septembre. La consultation du 23 Novembre doit, de toute la France, conduire au Parlement des élus nouveaux, non inféodés aux informations qui ont fait le malheur de la IVe République, des élus décidés à apporter au fonctionnement du régime nouveau un concours actif, constructif, loyal.

Parfaitement indépendant, je ne suis et ne serai jamais aux ordres d'un parti, mais uniquement au service de notre circonscription, du département et du Pays. Avec la plupart d'entre vous, j'estime que le rôle d'un député n'est pas de servir d'instrument docile aux combinaisons des partis, mais de connaître, d'étudier, d'aider à résoudre les problèmes généraux du Pays et ceux, plus particuliers, de la région qu'il représente.

Ces problèmes, vous les connaissez. Ils sont à l'heure actuelle les suivants :

1°) Problèmes internationaux :

— Respect de l'Alliance Atlantique, avec les nécessaires correctifs dictés par la sécurité de notre pays.

— Accession de la France à la puissance atomique, pour avoir le droit d'imposer aux 3 Grands son point de vue sur le désarmement, c'est-à-dire : arrêt des fabrications d'armes atomiques, contrôle et utilisation des matières fissiles à des fins pacifiques.

— Après la Communauté Charbon-Acier, après le Marché Commun de la Communauté Européenne Economique, après l'Euratom, il faut continuer à édifier l'Europe, seule chance de nous grandir au rang de puissance mondiale et de survivre libres dans un monde, où seuls comptent les centaines de millions d'hommes, les tonnages et les facultés créatrices.

2°) Problèmes nationaux :

— **Refonte des méthodes de travail du Parlement,** qui devra comprendre que sa mission essentielle est de voter le Budget et les lois, et non d'empiéter sur le domaine du Gouvernement et de le paralyser.

— **Réforme profonde de l'organisation administrative**, par la décentralisation et la déconcentration, au profit des régions et des départements.

— **Simplification révolutionnaire de la fiscalité** actuellement trop compliquée et injuste. Elle devra être remplacée, en ce qui concerne le budget de l'Etat, par une fiscalité plus simple, fondée par exemple sur une imposition unique à la source des matières énergétiques. Cette imposition remplacera les taxes fiscales et parafiscales basées sur des déclarations soumises à contrôle.

— **Expansion économique**, par le développement de la production et des exportations dans tous les domaines.

— **Plein emploi et accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs** des villes et des campagnes.

— **Amélioration de la condition des familles nombreuses et des vieux travailleurs.**

— **Soutien de l'Agriculture**, facteur primordial de l'équilibre politique, économique et social du pays, une étroite solidarité unissant, dans la prospérité ou la misère, les villes aux campagnes.

— **Réforme de l'Enseignement**, dans le respect de la liberté des familles et l'aide aux écoles tant publiques que privées.

— **En Algérie, poursuite de la politique ferme et généreuse, définie par le général de Gaulle**, fondée sur le respect de la personnalité algérienne et son étroite solidarité avec la métropole.

3°) Problèmes de la Circonscription :

— Mise en œuvre d'une **commercialisation moderne des produits** légumiers, assurant aux producteurs le meilleur prix et permettant de faire face tant à l'état de fait créé par l'extension des cultures maraîchères, qu'aux impératifs du Marché Commun.

— **Protection des intérêts de la Pêche et de l'Ostréiculture**, qui a apporté l'aisance aux riverains de la baie de Morlaix.

— **Développement du Tourisme**, première industrie du département, par :

— L'allègement des charges fiscales de l'hôtellerie saisonnière.

— L'équipement sanitaire et sportif des stations balnéaires.

— Le développement de la propagande sous l'égide du Comité Départemental du Tourisme.

— **Accélération des programmes d'électrification, de voirie, d'adduction d'eau** dans les campagnes, d'entretien et de modernisation des installations portuaires.

— **Réalisation d'une politique de reboisement dans les Monts d'Arrée**, seule capable, dans cette région déshéritée, de revaloriser les terres et de freiner l'exode.

— **Rattachement administratif du canton du Huelgoat à l'arrondissement de Morlaix.**

Ce programme, que je viens de vous présenter en toute simplicité et avec le seul souci d'être objectif, je suis convaincu qu'il rejoint les préoccupations et les souhaits de tous ceux d'entre vous qui, tenant avant tout à l'indépendance de leur jugement, ne se laissent aveugler ni par des doctrines fallacieuses ni par des arrière-pensées partisanes.

Depuis son retour au pouvoir, le général de Gaulle a montré qu'il s'efforçait toujours de règler dans l'objectivité, l'impartialité et la sérénité, les difficiles affaires de la France. C'est dans le même esprit que les nouveaux députés devront résoudre les problèmes qui leur seront posés. C'est aussi dans cet esprit que, le 23 Novembre, vous choisirez votre élu.

Cette fois encore, comme le 28 Septembre, vous voterez :

- Pour une République rénovée, agissante, respectée ;

- Pour une France rajeunie, plus prospère, plus généreuse ;

- Pour ceux enfin qui, avec le Général de Gaulle, n'ont qu'une ambition et qu'un but :

Le Salut de la République et de la France dans l'Unité, dans la Fraternité et dans la Paix !

Docteur Jean LE DUC

Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 39/45 - Médaille de la Résistance - Médaille des Evadés

Maire de Morlaix – Conseiller Général

Président de la Commission Départementale

Président de la Commission des Finances du Conseil Général

Vu : Le candidat

Imp. A. Jossier-Hamon